

BANQUE KEYTRADE BANK : LE CLONE FRAUDULEUX KEY-LUXEMBOURG.FR

Categories: [Placements atypiques](#), [Produits classiques : Danger !](#)

Tag: [Enquête](#)



Ce site propose des livrets à des taux hautement fantaisistes soit de spéculer en utilisant un outil très dangereux. Nous vous déconseillons tout contact avec cette entité. Il a été ajouté à la liste des clones frauduleux de sites bancaires que vous pouvez consulter avec le lien ci-après

<http://adcfrance.fr/produits-classiques-danger/arnaque-aux-livrets-depargne-la-page-de-synthese/>

Vous trouverez ci-dessous les conseils utiles à suivre si vous souhaitez investir sur un site :

<http://adcfrance.fr/epargne/investir-avec-internet-les-conseils-utiles-de-ladc-france/>

Le site internet

Le site a été créé le 12/11/2020. Nous publions le whois :

<https://whois.domaintools.com/key-luxembourg.fr>

Nos recherches :

Le site n'est pas accessible. Cette discrétion n'a pas empêché nos recherches.

Les produits :

- Le site propose trois livrets :

Nous publions les propositions mentionnées dans un mail :

"Solution 1 : Le Livret SILVER - Rendement : de 1,80 % / NET de : 5 000 Euros à 10 000 Euros

Solution 2 : Le Livret DYNAMIQUE - Rendement : de 2,99 % / NET de : 10 000 Euros à 50 000 Euros

Solution 3 : Le Livret GOLD - Rendement : de 4,60% / NET de : 50 000 Euros à 100 000 Euros"

Nous sommes songeurs sur ces propositions qui sont impossibles à donner.

- La spéculation sur les cours d'action avec le Trading Haute Fréquence (THF)

Nous publions un extrait d'un mail envoyé. Ce contenu est trop important pour être inclus dans cette page. Il est consultable avec le lien ci-dessous :

[Les explications sur le T.H.F par le site key-luxembourg](#)

Il est à noter que les propositions ressemblent fortement à celles des clones frauduleux des banques NATH WEST ou VIVID

<http://adcfrance.fr/placements-atypiques/banque-nathwest-les-clones-frauduleux-nw-service-clients-com-nw-adhesion-france-com-nw-secure-com/>

<http://adcfrance.fr/placements-atypiques/banque-vivid-le-clone-frauduleux-vivid-support-fr/>

ATTENTION !

Il s'agit d'un placement A TRES HAUT RISQUE ! Nous déconseillons ce placement y compris pour les sites qui sont en règle. Cet investissement est réservé exclusivement aux personnes chevronnées qui savent parfaitement comment fonctionne le mécanisme.

Le téléphone :

Le site utilise :

Le numéro 09 71 07 82 42

Ce numéro est aussi utilisé par le site vivid-support.fr. Il s'inscrit dans une série intéressante :

asse-groupe.com	09 71 07 82 40
asset-management-one.com	09 71 07 82 40
vivid-support.fr	09 71 07 82 42
key-luwembourg.fr	09 71 07 82 42
vivid-support.fr	09 71 07 82 44
one-parking.co.uk	09 71 07 82 47
epargneparking-consulting.com	09 71 07 82 54

Le numéro 09 73 05 11 65

Ce numéro est proche d'un numéro de vivid-support.fr - 09 73 05 11 71 -

Le numéro 01 81 22 42 76

Ce numéro s'inscrit dans une série intéressante :

agl-diamonds	01 81 22 42 97
imo-carinvest.com	01 82 22 42 49
key-Luxembourg.fr	01 82 22 42 76
vivid-support.fr	01 82 22 42 76
cryptofinancecorp	01 82 86 15 19

Ce numéro est aussi utilisé par un clone frauduleux de la banque VIVID !

Une enquête est mise en ligne que vous pouvez consulter avec le lien ci-dessous :

<http://adcfrance.fr/placements-atypiques/banque-vivid-le-clone-frauduleux-vivid-support-fr/>

Les informations juridiques :

Ce clone usurpe l'identité d'un site en ligne belge dénommée KEYTRADE BANK. Nous publions ci-dessous le lien vers le VRAI SITE :

<https://www.keytradebank.be/fr>

Il est sur la liste noire de la CSSF (autorité de contrôle luxembourgeoise) depuis le 27/01/2021 :

<https://www.cssf.lu/fr/2021/01/avertissement-concernant-des-activites-frauduleuses-utilisant-abusivement-le-nom-de-la-banque-luxembourgeoise-keytrade-bank-luxembourg-s-a/>

Les règlements :

Le site utilise :

Une société allemande COFIPLAN ASSET ayant l'IBAN DE95 1001 0010 0409 4101 37

Conclusion :

Ce site appartient aux mêmes personnes qui ont exploité des sites d'arnaques à l'épargne. Nous vous déconseillons tout achat sur le site cité dans cet article. Il est à noter les liens financiers multiples existant entre plusieurs sociétés parfaitement identifiées pour les quels des actions ont été lancées par notre association.

L'article publié par le site franceinter.fr présente de façon intéressante la situation depuis plus de 15 ans.

<https://www.franceinter.fr/les-autorites-s-organisent-pour-lutter-contre-le-business-d-escrocs-franco-israeliens>

L'article paru sur le site de france info suite au journal télévisé du 20H de France 2 du 17 février est intéressant :

https://www.francetvinfo.fr/economie/votre-argent/livret-a/video-livrets-allechants-sur-internet-attention-aux-escrocs_4300867.html

Vous trouverez dans le lien ci-dessous l'enquête faite par le télégramme de Brest

<http://adcfrance.fr/sinformer/medias/articles-de-presse/>

Si vous avez effectué un investissement sur ce site, vous pouvez nous contacter à l'adresse placement@adcfrance.fr. Il faudra simplement nous joindre dans votre mail le ou les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

<http://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-l-adc-france/>

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 47 €

incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle dont vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

[Le numéro 152 de la revue Antipac](#)

L'apparition de l'ADC France :

[La revue Antipac n° 149](#)

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

<http://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/>

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.

Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.

